

Réunion générale du CRAPO

Procès verbal

Le mercredi 2 décembre 2009



Membres de l'exécutif présents :

Daniel Charron
Jacques Marengère
Francine Stuart
Jean-Pierre Ouellet
François Zarraga

Membres présents : Marie-Françoise Bertrand, Louise Patrice, Patrice Lascelles, Andrée Côté, Madeleine Le May, Réjean Roy, Chantal Rajotte Denis Désormeaux, Claudine Lance, Angie Martial

1- Adoption de l'ordre du jour de la réunion

Il est proposé par Jean-Pierre Ouellet, appuyée par Madeleine Lemay d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. Adopté.

2- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du

Il est proposé par Francine Stuart, appuyée par Chantale Rajotte , d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 14 octobre. Adopté.

3- Campagne pour le maintien du registre des armes à feu

Andrée Côté nous présente la campagne et le document qui l'appuie. Pour défaire ce projet de loi, il faut que 14 députés changent leur vote. Le registre fonctionne bien. Nul besoin de l'abolir. En 10 ans, 22 000 demandes ou permis révoqués pour divers motifs. Baisse notable d'homicides attribuables à des armes d'épaule depuis la mise sur pied du registre. 350 emplois en cause. Seul le Bloc a voté unanimement contre. Andrée Côté invite les membres à participer à la campagne de lettre à leur député(e). Denis Desormeaux soulève la question des coûts liés au registre. Le CRAPO représente 125 sections locales auxquelles il pourrait transmettre l'info.

Claudine Lance se demande ce qui pousse les gens à ne pas vouloir enregistrer leurs armes. De sombres motifs sont invoqués.

Louise Patrice présente le plan régional de lobbying contre le démantèlement du registre. Daniel Charron propose de jumeler ce projet au projet de militantisme par circonscription. Il y aura une journée de formation en lobbying en janvier. Le CRAPO s'engage à revenir avec une proposition concrète d'ici la fin de la semaine prochaine pour indiquer comment il compte assurer le suivi de la question dans son ensemble.

Louise Patrice annonce la vigile qui aura lieu ce dimanche au parc Mémoire d'elles, à Gatineau. Pour Ottawa, le programme se déroulera au parc Minto, suivi d'un goûter au 233 Gilmour.

Andrée Côté présente la question du droit à travailler en français au Québec et ailleurs au Canada.

4- Élections fédérales : remue-méninges

Consensus : la formule débat devrait être revisitée pour les prochaines élections. Élise Brunet de Radio-Canada serait prête à nous recevoir en « town-hall » si jamais la formule nous intéresse.

Pierre Lebel parle des 25 000\$ consacrées aux prochaines élections fédérales. Diverses activités au programme. Le CRAPO a déjà contribué 1 000 à ce budget. Daniel Charron propose un bloc de questions sur les femmes, un autre sur les négociations.

Louise Patrice parle de la grève aux Musées de la civilisation et de la Guerre et de la position de l'Alliance qui cherche à obtenir l'arbitrage. Marcel Proulx a posé la question de l'arbitrage deux fois en Chambre. À retenir quand viendra le temps d'appuyer un candidat aux prochaines élections fédérales.

Madeleine Le May parle de son « devoir de classe » qui vise à rencontrer son député dans le cadre du Programme de développement syndical. Elle abordera en outre la question des services de garde.

Angie Martial parle de violence faites aux femmes et aux hommes. Claudine renchérit en parlant de « Donne-toi une chance », organisme réservé exclusivement aux hommes.

Jean-Pierre Ouellet propose de susciter la controverse et faire des activités à l'heure du lunch pour attirer les membres et les politiciens. Louise Patrice l'appuie.

François Zarraga présente le bilan des dépenses.

5- Varia

Patrice Lascelles veut savoir si l'UQO est une section locale à Charte directe. Pierre Lebel lui répond que c'est bien le cas.

6 - Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

Annexe A - Calendrier des réunions du CRAPO en 2010

Date	Exécutif ou général
6 janvier	Exécutif
10 février	Générale
31 mars	Exécutif
14 avril	Générale
26 mai	Exécutif
9 juin	Générale
30 juin	Exécutif
25 août	Générale
15 septembre	Exécutif
13 octobre	Générale annuelle
24 novembre	Exécutif
8 décembre	Générale